



FAAPA

Qui sommes-nous ?

L'association FAAPA accompagne les **équipes sociales confrontées à des difficultés juridiques**, en déployant les actions suivantes : **formations**, ateliers et permanences juridiques.

NOTRE OBJECTIF ?

Soutenir les professionnel.le.s, sur le plan juridique, pour **des sorties anticipées et sereines des dispositifs**, au profit des personnes accueillies.

Notre offre de formations juridiques

L'ASSOCIATION FAAPA PROPOSE DES FORMATIONS :

Animées
par des juristes
spécialisé.e.s en droit des
mineurs et en droit des
étrangers ayant une
expérience dans le champ
social, au sein
d'établissements sociaux
et/ou médicaux-sociaux



Via
une pédagogie
active, axée autour
du partage des
savoirs et de
l'expérimentation



Sur-mesure



Aucun
prérequis

Les thématiques d'intervention couvrent les problématiques juridiques rencontrées dans le champ social. A titre d'exemple :

- **L'accompagnement juridique :** la demande d'asile, les titres de séjour dédiés aux jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, les titres de séjour de droit commun, le droit au travail pour les personnes étrangères, les blocages préfectoraux et absences de réponses, etc...
- **Le cadre de l'accueil des personnes accueillies :** les 7 outils de la loi 2002-2, les différents motifs et procédures de placement, l'évaluation des mineurs non accompagnés, etc...
- **Les notions juridiques :** la maltraitance, l'assistance éducative, l'autorité parentale, etc...
- **Les obligations professionnelles :** le secret professionnel, le signalement des personnes en danger, etc...

Nos principes d'intervention

- **Personnalisation des interventions** individualisées et différenciées selon les profils des personnes accueillies et besoins des équipes sociales
- **Disponibilité et adaptabilité** tenant compte des contraintes des établissements sociaux
- **Objectif d'autonomisation** des professionnel.le.s via la montée en compétences

Comment bénéficier de nos formations ?

1.

Contactez-nous, nous vous transmettrons une liste exhaustive des modules de formation que nous proposons :

contact@faapa.fr

2.

Sur la base de vos retours et besoins, nous vous ferons parvenir une proposition de programme adaptée à votre équipe. Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

3.

Dans un délai de 2 mois, a minima, nous organiserons et animerons la session de formation au sein de votre établissement

4.

Toutes nos formations font l'objet d'évaluations des objectifs fixés (quizz, expérimentations, mises en situation). Elles donnent lieu à un bilan et à la transmission d'attestations de formation

**1305€ par journée de formation
pour un groupe de 5 à 15 participants**

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Formation
et Accompagnement
pour l'accès à l'Autonomie
des Personnes Accueillies